

Décision

Direction des affaires
financières

Objet : Journée d'étude « Echanges de pratiques et de connaissances entre journalistes et magistrats » qui se déroulera à l'IUT de Tours le 21 mars 2022.

Le tarif pour l'inscription à la certification citée en objet.

Vu le décret 2012 – 1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu L'instruction comptable M9 applicable aux E.P.S.C.P ;

Vu l'article L.712-3 du code de l'éducation

Vu la délibération n°2021-78 du conseil d'administration du 27 septembre 2021, approuvant la proposition de la commission des moyens du 17 septembre 2021 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer les tarifs des colloques sous conditions de vérifier au minimum l'équilibre prévisionnel de l'opération, vente de prestations, d'objets ou de matériels ainsi que la location de biens meubles ou immeubles.

Sur proposition de M. le Directeur général des Services,

- Participation repas 18€ HT Exonération de TVA soit un TTC de 18 €


Prise d'effet rétroactive au 21/03/2022

Le Président,

A. Giacometti

+33 2 47 36 66 03
Dorothee.francq@univ-tours.fr

UNIVERSITÉ DE TOURS

 Direction des affaires financières
 60 rue du Plat d'Étain-BP 12050
37020 Tours Cedex 1

univ-tours.fr

Arnaud GIACOMETTI

Notification à :

M. l'Agent comptable

Mme la Responsable de l'antenne IUT de tours

Gestion par une société extérieure :	oui	non
si oui laquelle :		
Scientifico/ NON		

Nom - Laboratoire : INFOCOM
 Nom - Colloque : Journée d'échanges de pratiques et de connaissances entre journalistes et magistrats
 Responsable - Colloque :
 Date - Journée d'étude 21/03/2022
 Lieu - Journée d'étude lit tours
 Montant total budget prévisionnel : 232,68
 CF / ECTP (à renseigner par l'antenne financière) : 74AE
 PF (à renseigner par l'antenne financière) :

Les budgets sont à prévoir en année civile, la réalisation est à compléter à la clôture du colloque
 Règle à respecter pour le budget prévisionnel: total de dépenses = total de recettes

Type de dépenses	Budget		Réalisé		Type de recettes	Budget		Pour information Total Facturé TTC	
	En € TTC	En %	En €	En %		En € TTC	En %		
DEPENSES					RECETTES				
I. Promotion et communication pour l'événement					1. Droits d'inscription *				
Frais d'imprimerie (publication des actes, programme) et de reprographie (livres)	0%				I. Droits d'inscription *				
Frais de publicité (budget, cdé USB, bloc note, sacoche)	0%				Etudiants	0	0,00	0	
Frais infographie, iconographie	0%				Enseignants-chercheurs	5	0,00	0	
Création du site internet	0%				Intervenants extérieurs	0	0,00	0	
Autres dépenses liées à la promotion (à préciser)	0%				Professionnels magistrats et journalistes	7	0,54	126	
Sous-total I: Promotion et communication	0	0%	0	0%	Autre catégorie de participants (à préciser)	2	0,00	0	
Location de salle	0%				Autre catégorie de participants (à préciser)	2	0,00	0	
Location de moyens techniques	0%				Autre catégorie de participants (à préciser)	2	0,00	0	
Location de stands	0%				Sous-total I: Droits d'inscription	20	0,54	126	
Frais de transport liés à l'organisation	0%				II. Financements externes				
Hébergement	0%				II.1. Financements externes				
Restauration (attention: taux de TVA repas = 10%)	232,68	100%			Union européenne		0,00		
Travailleur (taux de TVA = 10 %, TVA boissons alcoolisés = 20%)	0%				Etat et le ministère (à préciser)		0,00		
Animation	0%				Conseil régional		0,00		
Déplacement (frais d'auton, frais de train)	0%				Tours Métropole Val de Loire		0,00		
Services bancaires pour recouvrement des créances internationales (comptes 136 du montant des inscriptions)	0%				Autres universités (nom de l'université à préciser)		0,00		
Autres dépenses (à préciser)	0%				Sous-total II.1: Financements des organismes publics	0	0,00	0	
Sous-total II: Restauration et Logistique	232,68	100%	0	0%	2 Financements des organismes privés, sponsorings				
III. Toutes autres dépenses diversifiées liées à l'événement					Mécanat				
Frais de secrétaire/hésesse	0%				Associations		0,00		
Honoraires des intervenants	0%				Société (nom à préciser)		0,00		
Frais d'interprète	0%				Sous-total II.2: Financements des organismes privés	0	0,00	0	
Actes du colloque	0%				Sous-total II: Financements externes (II.1 + II.2)	0	0,00	0	
Autres dépenses A (à préciser)	0%				III. Financements internes				
Autres dépenses B (à préciser)	0%				Laboratoire de recherche	106,68	0,46	106,68	
Autres dépenses C (à préciser)	0%				Compasite		0,00		
Autres dépenses D (à préciser)	0%				Commission recherche		0,00		
Sous-total III: Autres dépenses diverses	0	0%	0	0%	Sous-total III: Financements internes	106,68	0,46	106,68	
Total des Dépenses (I+II+III)	232,68	100%	0	0%	Total des Recettes (I+II+III)	232,68	1,00	232,68	

Date: 21/03/2022
 Visé du Directeur de la recherche Responsable Administrative

Dominique VAILLANT

Date: 21/03/2022
 Visé de l'Antenne Financière:

La Responsable
 de l'Antenne Financière

Stéphanie RIOU